



Demande de crédit pour l'achat d'une maison

Par **karine**, le **21/10/2010** à **12:21**

Bonjour, je suis en train de faire des démarches pour un crédit immobilier d'un montant de 125000€, mais j'ai une dette envers la sécurité sociale suite à un accident, d'un montant de 93000€ que je rembourse à hauteur de 20€ par mois jusqu'à épuisement de la dette. Ce qui fait que je ne rembourserai jamais la totalité de cette dette. L'établissement où je dois faire mon crédit me demande des justificatifs à propos de ces 20 euros par mois, cela va-t-il poser problème pour l'obtention de mon crédit immobilier ? merci

Par **amajuris**, le **22/10/2010** à **16:41**

Bonjour, dès l'instant où vous n'avez pas d'autre remboursement que les 20 €, je ne pense pas que cela pose problème pour l'octroi de votre prêt. Je pense que cet établissement veut savoir exactement ce qu'il en est de cette dette, son origine. En outre, si la sécurité sociale se contente de 20 € par mois pour une dette de 93000€ (ce qui me semble aberrant), votre établissement veut être sûr que la sécurité sociale ne changera pas d'avis et décide d'augmenter les remboursements qui pourraient vous empêcher de rembourser votre prêt.

Par **mimi493**, le **22/10/2010** à **20:57**

Ça paraît effectivement étonnant qu'on ait en même temps une si petite capacité financière pour ne pouvoir rembourser que 20 euros par mois, tout en pouvant emprunter 120 000 euros. Méfiez-vous, si la sécu apprend ce retour à la bonne fortune, ils peuvent exiger le remboursement total et immédiat (en se servant de la maison pour se rembourser)